

Charte Utilisation

JEM Soignances : Matrices Emplois-Expositions (MEE) spécifiques aux Professions de Santé

Ce document présente les règles d'accès et d'usage des matrices emplois-expositions JEM Soignances, mises à la disposition des utilisateurs ainsi que de l'application associée.

Présentation

JEM Soignances est basée sur les données de plus de 12 000 professionnels de santé en activité ayant accepté d'être inclus dans la cohorte [CONSTANCES](#)¹ entre 2012 et 2019. Cette matrice dépend des nomenclatures françaises : nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 ([PCS 2003](#)) pour les intitulés d'emploi, nomenclature des activités françaises ([NAF 2008](#)) pour les secteurs d'activités (<https://www.insee.fr/fr/accueil>).

A partir des professionnels de santé inclus dans CONSTANCES (données sources), JEM Soignances rapporte les fréquences d'exposition pour 24 facteurs d'exposition professionnelle : **organisationnels, biomécaniques, physiques, biologiques, chimiques, ou psychosociaux**. La méthodologie détaillée de l'étude est accessible dans l'article scientifique (<https://www.sjweh.fi/article/4194>) de même que les résultats de validation en fonction de la variable étudiée.

Objectifs :

JEM Soignances a pour principale vocation d'être utilisée à des fins de **recherche académique ou à visée pédagogique**, autorisant une prise de conscience de l'importance des conditions de travail des professionnels de santé à partir de l'exemple des volontaires de CONSTANCES. Ces objectifs sont importants pour mener des recherches épidémiologiques quand d'autres mesures d'exposition vie entière ne sont pas disponibles ou sont potentiellement biaisées. **Dans le domaine pédagogique**, la matrice peut être utilisée comme un outil d'évaluation globale à visée collective ou d'aide à la décision de spécialistes des risques professionnels (service de prévention en santé au travail, acteur de la sécurité et des risques professionnels).

Limites :

JEM Soignances ne comporte pas d'information sur les **services hospitaliers**, ni ne reflète les variations des expositions des professionnels de santé selon **les tâches exécutées**. Les expositions ont été recueillies par **auto-questionnaire parmi les volontaires de CONSTANCES**, lesquels ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des professionnels de santé français. Des variations importantes des niveaux d'expositions peuvent exister en fonction du contexte, ce qui justifie de ne pas utiliser JEM Soignances à mauvais escient comme un outil direct de décision

Règles d'accès et d'usage

¹ Réalisée en partenariat entre la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) et ses Centres d'examen de santé (CES), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Université de Paris Cité, l'Université Paris Saclay et l'Université de Saint Quentin en Yvelines, et bénéficiant du soutien de la Direction générale de la santé, la cohorte épidémiologique Constances est placée sous la responsabilité scientifique et technique de l'Unité « *Cohortes épidémiologiques en population* » (UMS 11). Constances est labellisée « Infrastructure nationale en biologie et santé » dans le cadre des Investissements d'avenir et reçoit à ce titre un financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR-11-INBS-0002). Constances bénéficie également d'un financement du Ministère de la Recherche.

- JEM Soignances et l'ensemble des données et informations qui la compose sont et restent la propriété de CONSTANCES, de la Fondation MNH et de la DREES ;
 - Aucun transfert de données ni d'accès aux données sources ne sera conféré aux usagers de JEM Soignances ;
 - L'accès à JEM Soignances devra faire l'objet d'une demande formulée auprès de Constances, et respecter la charte d'utilisation de Constances par l'utilisateur ;
 - Les demandes d'utilisation à des fins de recherche de l'ensemble de JEM Constances devront être accompagnées d'un synopsis du projet scientifique ;
 - Tout projet de valorisation, communication ou publication issue des projets de recherche ayant utilisé JEM Soignances devra faire l'objet d'une information préalable à CONSTANCES et mentionner explicitement JEM Soignances et le soutien de la cohorte CONSTANCES, de la Fondation MNH et la DREES.
 - Toute utilisation de JEM Soignances à des fins commerciales, mercantiles ou financières, y compris assurancielles, **est strictement interdite**.
 - L'utilisation pour la prise de décision directe au niveau individuel est également à proscrire, de même que tout usage contraire à l'éthique médicale, scientifique, ou sociale.
 - L'utilisation de JEM Soignances et toute application éventuelle sont placées sous la seule et entière responsabilité des utilisateurs ayant obtenu un accès.
-